

COMPTE RENDU, PAR EXTRAIT, DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 02 JUIN 2015

Tous les conseillers municipaux étaient présents.

Secrétaire de séance : Madame CARTEAUX Dominique
Secrétaire administrative : Madame GENET Thérèse.

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 07 juillet 2015.

1/06/2015 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2015

Les conseillers municipaux n'émettent aucune observation sur le compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2015. Il est approuvé à l'unanimité.

1 bis/06/2015 CRITERES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX DIVERSES ASSOCIATIONS LOCALES

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les critères d'attribution des subventions aux associations locales. Actuellement le mode de calcul dépend de trois éléments :

- . dossier : le montant de 70 € est accordé à toute association dont le siège se situe à VENTRON
- . aide au fonctionnement : un montant de 10 € par manifestation.
- . animation : par nombre de points

Il est proposé d'ajouter un 4^{ème} critère : pour les associations qui ont un compte en banque, par exemple 10.000 €, une réduction serait opérée au montant de la subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal,

NE RETIENT PAS le quatrième critère de calcul des subventions 2015 aux associations locales ; de ce fait elles seront attribuées aux associations suivant le même mode de calcul que précédemment : **4 VOIX POUR** le 4^{ème} critère, **9 VOIX CONTRE** et une abstention (Madame Brigitte VANSON).

2/06/2015 PROPRIETE SANDHOFER DECISION DE MISE EN VENTE ET MODALITES

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 avril 2015, un débat s'était déroulé au sujet de l'éventuelle vente de l'ex propriété SANDHOFER, située section AB. Il avait été décidé que le conseil municipal se prononcerait lors d'une prochaine séance.

Après délibération, l'assemblée communale,

CONFIRME à l'unanimité sa décision de vendre l'ex propriété SANDHOFER en l'état,

PRECISE que cette propriété a fait l'objet d'une estimation du Service des Domaines,

DIT que les éventuels acquéreurs devront déposer une offre de prix à la Mairie, dans laquelle sera précisé en plus du prix, le devenir de la propriété

PRECISE que le conseil municipal se réunira en commission afin de choisir l'acquéreur.

3/06/2015 GESTION DU TERRAIN DE TENNIS ET DU MINI GOLF

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat établi entre la commune et Label'Gliss, représentée par M. et Mme LAPREVOTE Thierry, pour la gestion du terrain de tennis et de mini-golf, arrivera à expiration le 30 juin 2015.

Le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité de renouveler le contrat établi entre LABEL'GLISS « route de Remiremont » 88310 VENTRON et la Commune de VENTRON, pour la gestion et l'exploitation des terrains de tennis et de mini-golf, dans des conditions identiques à celles portées sur la convention précédente.

PRECISE que ce contrat sera conclu pour une durée d'un an, soit du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le contrat et établir les tarifs à appliquer avec le titulaire.

4/6/2015 DECISIONS MODIFICATIVES

Après avoir entendu les explications données, le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité les décisions modificatives telles qu'elles ont été présentées :

COMMUNE

Dépenses d'investissement

2182 194	Matériel informatique Mairie	- 3.900 €
201 194	Logiciels E.Magnus	+ 4.610 €
2132 064	Acquisition propriété SANDHOFER	- 710 €
2188 052	Acquisition monobrosse	+ 1.900 €
21578 052	Matériel, outillage services techniques	- 1.900 €

ASSAINISSEMENT

Dépenses d'investissement

2313	Travaux réhabilitation assainissement non collectif	- 251.800 €
4581	Opérations pour compte de tiers (assainissement)	+ 251.800 €

1641	Remboursement d'emprunts (capital)	+ 13.800 €
------	------------------------------------	------------

Recettes d'investissement

1641	Réalisation d'un emprunt	+ 13.800 €
------	--------------------------	------------

CENTRE DE SKI DE FOND

Dépenses de fonctionnement

611	Contrats prestations de service	+ 1.500 €
-----	---------------------------------	-----------

Recettes de fonctionnement

7718 Autres produits exceptionnels de gestion	+ 5.000 €
775 Produit des cessions d'immobilisation	- 3.500 €

5/6/2015 COMPTE RENDU COMMISSION DES TERRAINS

Monsieur Guy PARMENTIER, conseiller municipal délégué, prend la parole et donne le compte rendu de la commission communale des terrains réunie le 26 mai 2015.

A – Projet du GAEC du Domaine Beaucerf : Monsieur BRYLKA Cédric souhaite développer son activité ; le GAEC prévoit de se tourner vers l'élevage bovin. Pour ce faire, il souhaite louer environ 14 hectares de terrains communaux, situés section AL « Rupt du Moulin ».

Le Conseil Municipal est d'accord pour lui louer environ 14 hectares de terrains communaux par 12 voix et deux abstentions (Alexandre SCHNEIDER et Sylvain DIDIER).

B – Demande de location de terrain communal : Monsieur DESMIDT, futur propriétaire de l'Hôtel des Bruyères possède une dizaine d'oies. Il souhaite louer une partie de la parcelle communale cadastrée AB n° 460 pour y parquer ses volailles.

C – Projet de promenade en calèche : Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'il a rencontré une personne qui serait prête à proposer des promenades en calèche en période touristique l'été, trois fois par semaine. Cette calèche emmènerait les vacanciers soit à destination de l'Ermitage Frère Joseph, vers la Chaume du Grand Ventron, vers le Felzsch.

Après un tour de table, et diverses discussions, le Conseil Municipal,

EST FAVORABLE à ce projet de promenade en calèche à destination des trois sites nommés ci-dessus.

5 bis/6/2015 RENOUELEMENT BAUX A FERME STATUT DU FERMAGE

Le Conseil Municipal prend connaissance que le bail à ferme statut du fermage établi en faveur de Monsieur NICOLAS Didier, pour des terrains communaux situés section AI diverses parcelles est arrivé à expiration le 23 avril 2015.

Par ailleurs, le bail à ferme statut du fermage établi en faveur de Monsieur MUNSCH Olivier, pour des terrains communaux, situés section AH n° 77 est échu depuis le 23 avril 2015.

Ces deux baux à ferme sont renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle durée de neuf années, à compter du 23 avril 2015.

6/6/2015 COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE EAU et ASSAINISSEMENT

Monsieur Jean-François VALDENNAIRE, Adjoint au Maire, délégué « eau et assainissement » prend la parole et lit le compte rendu de la commission communale « eau et assainissement du 26 mai 2015.

Ce compte rendu a été distribué aux conseillers municipaux : en voici les principaux points :

Le nouveau règlement de l'assainissement collectif a été examiné par la commission; ce règlement sera revu lors d'une prochaine commission communale.

6 bis/6/2015 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal, vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2224.5 imposant la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable ;

Après avoir pris connaissance de ce rapport annuel 2014,

ADOpte à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2014 et PRECISE que ce document est consultable à la Mairie.

6 Ter/6/2015 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2224.5 imposant la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement ;

Après avoir pris connaissance de ce rapport annuel 2014.

ADOpte à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'année 2014 et PRECISE que ce document est consultable à la Mairie.

6 quater/6/2015 PROGRAMME DE TRAVAUX D'EAU SUR TROIS ANNEES

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le programme de travaux à réaliser sur le réseau d'eau au cours des années 2016 - 2017 et 2018.

- . Travaux 2016 estimation d'un montant de 267.500 €
- . Travaux 2017 estimation d'un montant de 253.500 €
- . Travaux 2018 estimation d'un montant de 186.500 €

Après délibération, le conseil municipal,

APPROUVE à l'unanimité le programme de travaux à réaliser sur le réseau d'eau au cours des années 2016 - 2017 et 2018.

7/6/2015 PERSONNEL COMMUNAL EMPLOI SERVICES TECHNIQUES

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'il convient de recruter un agent au sein des services techniques. En effet, l'agent parti à la retraite en mai 2011 n'a pas été remplacé ; le poste d'adjoint technique figure toujours au tableau des emplois communaux.

Néanmoins, il convient de porter ce poste à 35 heures par semaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de porter le nombre d'heures de l'emploi « Adjoint Technique 2^{ème} classe » à 35 heures par semaine.

Monsieur le Maire est chargé de recruter l'agent qui sera affecté à ce poste.

8/6/2015 QUESTIONS DIVERSES

La radio « Résonance FM » souhaite qu'un élu siège au Conseil d'administration ; Monsieur DOUSTEYSSIER Jean Claude, Maire, est candidat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le désigne pour siéger au Conseil d'Administration de la radio « Résonance FM ».

Lecture est donnée des commandes passées par Monsieur le Maire du 1^{er} janvier 2015 au 31 mai 2015 ;

Madame CARTEAUX Dominique fait remarquer qu'il faut matérialiser le parking « réservé aux Sapeurs-Pompiers » : 2 places de stationnement leur sont réservées.

Par ailleurs, elle demande si les agents communaux ont eu la formation pour utilisation des pesticides : pas encore.

Madame PERRIN Jocelyne informe que des parents ont émis des remarques ; leurs enfants n'ont pas eu le repas cantine préparé par ESTREDIA un mercredi; l'animatrice a dû aller chercher un sandwich dans un commerce local.

Madame VANSON Brigitte parle du centre aéré du mois de juillet 2015 : on ne connaît pas encore le nombre d'enfants inscrits. Il faudra recruter une personne pour le début du mois de septembre 2015 pour le périscolaire.

La commune a obtenu une aide de 950 € pour les frais BAFA de Madame MANGEL Chloé.

Monsieur CUNAT Gérard informe les membres du conseil municipal que la fibre optique va être réparée au Daval. Les travaux de branchement électrique de la bergerie de M. MUNSCH Gabriel commenceront en septembre 2015. L'alimentation électrique de la chèvrerie de Mme Florence GRANDGIRARD va être retardée en raison du refus de passage de la ligne par un propriétaire : de ce fait, une modification du réseau électrique sera nécessaire.

Monsieur le Maire dit que la marchande de légumes va revenir le vendredi matin au Centre du village ; le Conseil Municipal donne son accord pour qu'elle occupe la salle des associations pendant l'hiver.

Monsieur CUNAT Gérard signale que la pose des plots en béton au Musée du Textile, ainsi que la pose de pavés près du columbarium au cimetière, vont être réalisées tout prochainement.

La séance est levée à 21 heures 55.

Fait à VENTRON, le 09 juin 2015

Le Maire,

JC DOUSTEYSSIER

